

193

# LE BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

---

VOL. XXX N.-D. DE LEVIS—JUILLET 1924

---

---

No 7

### LES MARIAGES DANS LA NOUVELLE-FRANCE

Dès 1668, le roi de France écrivait à Mgr<sup>e</sup> de Laval d'engager les garçons à se marier à dix-huit ans et les filles à seize.

L'année suivante, le roi accordait une somme annuelle de 3000 livres afin d'aider les jeunes colons à entrer en ménage.

Par l'arrêt du Conseil d'État du Roi du 12 avril 1670, tous les garçons et filles de la Nouvelle-France qui se mariaient à vingt ans et au-dessous recevaient, le jour de leurs noces, une somme de vingt livres. C'est ce qu'on appelait le *présent du Roi*. Le même arrêt ordonnait qu'il serait établi une peine pécuniaire, applicable aux hôpitaux, contre les pères qui ne marieraient point leurs garçons à vingt ans et leurs filles à seize ans.

Le Conseil Souverain en ordonnant l'enregistrement de cet arrêt, le 20 octobre 1670, enjoignait à "tous compagnons volontaires et autres personnes qui ne sont plus en puissance d'autrui de se marier dans quinze jours après l'arrivée des navires de l'an prochain sous les peines portées au dit arrêt et d'être privés de la liberté de toute sorte de chasse et de pêche et de la traite avec les Sauvages."

L'année suivante, l'intendant Talon revenait à la charge sur le même sujet.

Le 20 octobre 1671, il signait l'ordonnance suivante :

“Le Conseil ayant dès l'année passée enjoint par son arrêt à tous compagnons volontaires et autres personnes qui sont en âge d'entrer dans le mariage de se marier quinze jours après l'arrivée des navires qui apportent les filles, sous peine d'être privés de la liberté de toute sorte de chasse, pêche et traite avec les Sauvages et, d'ailleurs, Sa Majesté nous ayant ordonné d'employer notre autorité pour qu'il ait une entière et pleine exécution, nous défendons tout de nouveau aux volontaires et à toutes autres personnes non mariées l'usage de la chasse, de la pêche et de la traite avec les Sauvages et même l'entrée dans les bois pour quelque cause et prétention que ce soit.”

Encore en 1700 le roi accordait 3000 livres pour doter soixante filles, à raison de 50 livres chacune.

Nous avons publié dans le *Bulletin des Recherches Historiques* (vol. VIII, p. 48) la liste des soixante couples qui, en 1700, profitèrent de la générosité du roi et reçurent chacun soixante livres pour aider à leur établissement.

Comme on le voit, ce n'est pas d'hier qu'on se marie jeune dans notre pays.

P.-G. R.

---

## QUESTION

---

Dans sa notice biographique sur Mgr de Laval, publiée en 1874, M. l'abbé Edmond Langevin reproduit (p. 151), entre plusieurs, une lettre adressée à M. de Denonville par ce même évêque et datée de Québec le 20 novembre 1690. J'y relève ce passage : “M. de Gricourt, qui est venu ici il y a un an, repasse en France et aura l'honneur de vous voir.” Quelqu'un sait-il qui était ce M. de Gricourt ? A la suite de son nom, M. l'abbé Langevin se contente de cette note peu claire : “Le séminaire de Québec.” Veut-il dire par là que M. de Gricourt était un prêtre du séminaire de Québec ? On ne le trouve pourtant mentionné ni dans Noiseux, ni dans Allaire. L'abbé Gosselin, dans son ouvrage sur l'Église du Canada au temps de Mgr de St-Vallier, ne semble pas non plus en parler.

Aeg. F.

## LES BUISSONS DE SAINT-COSME, PRETRES

Il y a eu, sous le régime français, trois prêtres du nom de Buisson de Saint-Cosme. Peu s'en est fallu qu'on en ait compté quatre: trois Jean-François et Michel.

Cette famille était originaire de Saint-Cosme-de-Verd, au Mans, et voilà pourquoi faute d'une virgule à sa place, le nom de ces Bisson ou Buisson a été allongé de toute l'appellation de leur paroisse d'origine. N'importe quel paroissien de Saint-Côme-de-Beauce peut en faire autant.

Le premier en date de ces prêtres canadiens est Jean-François, fils de Gervais et de Marie Lereau, qui fut baptisé à Québec le 26 novembre 1660.

Il entra au petit séminaire de Québec le 4 septembre 1674, fut tonsuré en 1682 et ordonné prêtre le 30 novembre 1683. Un an plus tard, en novembre 1684, il était nommé chanoine de la cathédrale de Québec.

A part les six mois qu'il desservit Sorel—nov. 1687—mai 1688—M. Buisson passa toute sa vie au séminaire où il occupa la charge de procureur, de 1684 à 1710, presque sans interruption. Inutile de dire qu'il n'a jamais été curé ni desservant à l'Ile-Jésus.

Il mourut à Québec le 15 mars 1712 et fut inhumé le même jour à la cathédrale.

Le second Jean-François Buisson, prêtre du séminaire de Québec comme le premier, passa sa courte vie sacerdotale dans les missions. Il était fils de Michel Buisson, de Saint-Cosme, naturellement, et de Suzanne Delicerage ou Delicerace. Baptisé à Québec le 6 février 1667, il entra au petit séminaire en 1675. Quand il eut atteint ses 23 ans, en 1690, il fut ordonné prêtre. On l'envoya ensuite, en 1692, peut-être avant, dans les missions de l'Acadie où il demeura jusqu'à l'hiver de 1697-98 qu'il revint à Québec.

Quelques mois plus tard, en juillet 1698, il partait avec MM. de Montigny et Davion pour la mission des Tamarois que l'évêque venait de confier au séminaire. Il devait y finir ses jours tragiquement. Il fut en effet massacré par les Chétimakas, non pas en 1703, comme on l'a écrit, et encore moins en 1718, mais en 1706. L'abbé Bergier qui arriva à la Mo-

bile le 1er janvier 1707 apportait la nouvelle de sa mort.

Michel Buisson de Saint-Cosme était frère du précédent. Il naquit à l'île Jésus et fut baptisé à Repentigny le 23 avril 1681. Ses parents, qui s'étaient donnés au séminaire de Québec l'année précédente, étaient alors employés sur la ferme que Mgr de Laval avait à l'île Jésus. En 1688, M. de Maizerets, étant allé visiter la ferme, descendit à Québec le petit Michel qui entra aussitôt au petit séminaire bien qu'il n'eût que sept ans. Il fut tonsuré en 1697 et minoré en 1697 et 1698, en trois fois. Comme il devait attendre l'âge requis pour entrer dans les ordres majeurs, même avec dispense, on pensa à l'envoyer chez son frère Jean-François pour y apprendre les langues sauvages de ce pays. Il partit de Québec, à l'automne, avec deux prêtres du séminaire. Il fit de rapides progrès dans l'étude du Tamarois et M. Bergier pouvait écrire le 14 juin 1700: "M. de Saint-Cosme le jeune commence à bien parler la langue."

Il fallait pourtant faire ordonner cet ecclésiastique qui portait la soutane depuis six ans. On le renvoya à Québec au printemps de 1703. Il fut fait sous-diacre peu après son arrivée, au mois d'août 1703, et reçut la prêtrise des mains de Mgr de Laval le 27 avril 1704.

Au Mississipi, à Paris et à Québec surtout, on s'attendait au départ prochain de M. de Saint-Cosme pour la mission des Tamarois dont il savait si bien la langue. Il n'en fut rien. Faible de santé, il préféra rester au pays. Peut-être aussi avait-il d'autres raisons?

Les Répertoires que nous avons de l'ancien clergé canadien passent sous silence les six ou sept premières années de sa vie sacerdotale. Il les passa bien paisiblement à Saint-François-de-l'Île-Jésus qu'il desservit de 1704 à 1710. Son premier acte est du 23 juin 1704, le dernier du 7 décembre 1710. C'est donc lui et non le chanoine Jean-François qui est à l'Île-Jésus entre ces deux dates.

Comme il y a lacune dans les registres de Saint-François-de-Sales du 8 décembre 1710 au 8 novembre 1711, il est impossible de donner la date exacte du retour de M. de Saint-Cosme à Québec. Nous croyons, sans l'affirmer, que ce fut à l'été de 1711 puisque M. Plante qui le remplaça ne

quitta Beaumont qu'en 1711. Une épidémie de fièvre pourprée (scarlatine) passait alors sur le pays. Plusieurs prêtres y perdirent la vie, victimes de leur charité, entre autres Charles-Amador Martin, curé de Sainte-Foy, qui mourut le 19 juin 1711. On envoya le P. Bonaventure, récollet, pour le remplacer. A son tour, M. de Saint-Cosme se rendit en cette paroisse à la fin de novembre pour y faire les fonctions curiales. Il y fit en tout six ou sept actes entre le 24 novembre 1711 et le 3 février 1712.

Nous croyons que les Répertoires ne sont pas exacts quand ils disent que M. de Saint-Cosme a été curé de Sainte-Foy ou même de Saint-Augustin où les registres n'existent pas pour cette époque. Il est plus prudent de répéter simplement ce que nous ont laissé les registres de l'état civil et de dire avec celui de la cathédrale, mais en l'abrégeant: Sépulture de Michel Buisson de Saint-Cosme, prêtre, desservant les cures de Saint-Augustin et de Sainte-Foy, décédé le 18 février 1712 et inhumé le 19. Il était âgé de 30 ans, 9 mois et 26 jours. Le registre se contente de dire: environ 30 ans.

Pour répondre à notre titre, nous devrions terminer ici. Mais dans l'espérance d'être utile à quelque chercheur, nous demandons la permission de dire un mot de trois autres Buisson peu connus.

En 1685 entra au séminaire de Québec un troisième Jean-François Buisson de Saint-Cosme. Il était fils de René-Gervais Bisson et de Marie Boutet. C'était un neveu du chanoine. Il avait été baptisé à Québec le 6 juillet 1674. Après un cours classique complet, il prit la soutane, la porta un an et demi et la quitta en 1696: "n'ayant pas de vocation", disent nos Annales. Nous ne pouvons dire ce qu'il est devenu.

Étienne Buisson, entré au petit séminaire, âgé de 10 ans, le 9 octobre 1697, en sortit en 1709 pour entrer au grand séminaire. Après avoir étudié la théologie durant une année, il passa en 1710 chez les Pères Jésuites pour y avoir soin de leurs pensionnaires, autrement dit pour être maître de discipline. Que devint-il dans la suite? Nous n'en savons rien. De qui était-il fils et où était-il né? D'autres que nous pourraient répondre à ces questions peut-être.

Le P. Buisson, Jésuite, qui vint au Canada en 1714, n'était pas canadien. Il était né à Limoges le 27 mars 1692 et se nommait François. Il retourna en France en 1718 et mourut le 2 février 1727. Les Répertoires ne le mentionnent pas, mais les notes que nous inscrivons ici sont dans les Relations des Jésuites, éditées par Thwaites, vol. 71, p. 164. En 1716, à Québec, il donnait un certificat de bonnes moeurs à F.-M. Bouat. Ce papier se trouve aux archives de la Province, liasse cinquante-troisième, No 1946.

Nous donnons ces détails parce que l'on s'est déjà demandé si ce Buisson n'était pas l'un des nôtres.

AMEDEE GOSSELIN, P<sup>TRE</sup>.

---

## OUVRAGES PUBLIES PAR NAPOLEON BOURASSA

---

*Jacques et Marie*, souvenir d'un peuple dispersé. Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, rue Saint-Vincent, nos 6, 8 et 10—1866. 363 pp. in-8 (1).

*Nos grand'mères*, discours prononcé devant la Société des Dames de Charité de Montréal. Montréal, librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame—1837. 109 pp. in-12.

*Souvenirs de voyage, mélanges littéraires*. Montréal—1889. 137 pp.

---

## QUESTION

---

On disait autrefois le *stage* pour la poste. Nos puristes n'aimaient pas cette expression qu'ils qualifiaient d'anglicisme. La duchesse d'Orléans écrivait en janvier 1827 : "Tous les jours, quand le stage arrive, je fais l'inspection des lettres de Mme Mallet." Le mot *stage* ne serait-il pas un vieux mot français que les Anglais nous ont emprunté ?

P. R.

---

(1) Nouvelle édition en 1886.

## CAFE, THE ET CHOCOLAT EN LA NOUVELLE-FRANCE

Nos ancêtres ont-ils connu le café, le chocolat et le thé et ces breuvages, admis partout aujourd'hui, ont-ils eu quelque vogue en Canada, avant le dix-neuvième siècle ?

Quelques-uns de nos annalistes ont disposé de cette question sans embarras, trop vite peut-être, car l'histoire de nos us et coutumes est à peine en voie de s'étudier, et comme la vérité ne saurait surgir que de l'examen méticuleux des archives, parcelle par parcelle, il faudra attendre avant de se prononcer avec une certitude quasi parfaite.

*Le thé et le chocolat*—Dans le récit de son voyage au Canada, l'an 1749 (page 138), le savant suédois Kalm écrit :

“Je n'ai jamais vu faire usage de thé ici ; on peut se procurer le café et le chocolat des colonies françaises de l'Amérique du sud, tandis que pour le thé il faut le faire venir de la Chine, et je suppose qu'on ne trouve pas que ce breuvage vaille l'argent qu'il faudrait déboursier pour se le procurer.”

Cette assertion, quant au thé, ne prouve que ceci : M. Kalm n'a pas tout vu. Est-ce que M. Barthe, archiviste des Trois-Rivières, n'a pas relevé la mention d'une théière dans un inventaire de 1687 ? (1). D'autre part, le thé n'est-il pas déjà porté sur la liste des denrées frappées d'un droit d'entrée dès 1748 (2) ? Aurait-on pris la peine de placer le nom de cette plante dans le tarif si l'importation en eût été nulle ? (3).

Enfin l'ingénieur Franquet nous réserve d'autres preuves. Notant les détails d'un voyage qu'il fit en hiver, de Québec à Montréal, avec l'intendant Bigot et ses amis, hommes

(1) J.-B.-M. Barthe, *Analyse des actes de François Trottain*, 19 mars 1687, p. 3.

(2) *Edits et ordonnances royaux*, I, p. 603. Le droit sur le thé était de 3 sols. Sur le chocolat (p. 596), il était de 1 sol 6 deniers et sur le café (p. 596), il était de 1 sol 4 deniers.

(3) L'attention du regretté Benjamin Sulte n'avait pas été attirée sur les breuvages dont nous parlons ici, car il écrivit, un jour, dans le *Bulletin*, 1910, p. 160 : “Au 17<sup>e</sup> siècle, le chocolat et le café avaient des adeptes à la cour de France ; le thé n'avait peut-être pas même de nom parmi nous”. Le distingué J.-Edmond Roy, dans son étude sur Kalm, dit : “Nos ancêtres ne buvaient pas de thé”, et pour ce, il se base, évidemment, sur l'ouvrage qu'il résume, mais les assertions de ces deux maîtres ne sauraient être absolues.

et femmes, il nous informe que le départ eut lieu le 9 février 1753, à 7 heures du matin. "Chacun s'étant rendu au logement de M. l'intendant, l'on y servit du thé, du café, du chocolat" (1).

Après un séjour d'une couple de semaines à Montréal, M. le gouverneur général propose à l'intendant et à sa compagnie de faire un voyage aux Sauvages d'Oka. L'offre acceptée on décide de partir le 27 février "et au jour fixé, tous les convives s'assemblèrent au palais (de l'intendance); on y prit du thé, du café, du chocolat, en un mot tout ce qu'on voulut, après quoi l'on monta en carrioles" (2).

On ne peut donc entretenir de doute, le thé, le chocolat, le café étaient fournis à ceux qui en voulaient, avant la domination anglaise. Toutefois, il faut reconnaître que le thé avait des ennemis opiniâtres et Philippe Aubert de Gaspé, en fixant ses souvenirs du dix-huitième siècle, a pris soin de nous en instruire: "Les anciens Canadiens, dit-il, détestaient le thé. Les dames en prenaient quelquefois, comme sudorifique, pendant leurs maladies, donnant la préférence, néanmoins, à une infusion de camomille. Lorsque la mère de l'auteur, élevée dans les villes, où elle fréquentait la société anglaise, introduisit le thé dans la famille de son beau-père, après son mariage, les vieillards se moquaient d'elle en disant qu'elle prenait cette drogue pour faire l'anglaise et qu'elle ne devait y trouver aucun goût" (3).

*Le café*—Mais si le thé ne fut pas en faveur dans tous les milieux, il est indéniable que le café fut apprécié même au début du dix-huitième siècle. En effet, dans l'inventaire des biens de l'Hôpital Général des Frères Hospitaliers, dressé après la mort du fondateur de l'institution, François Charon de la Barre, le notaire Rimbault note, en 1719, que les religieux possédaient "une cafetière de fer blanc" (4).

Le 30 avril 1727, un état de marchandises envoyées à M. de Senneville contient cet item: "douze livres de café à 3 francs, 12 sous la livre".

(1) Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, p. 160.

(2) Même ouvrage, p. 176.

(3) P.-A. de Gaspé, *Les anciens Canadiens*, édition Beauchemin, p. 275.

(4) Rimbault, 13 au 25 octobre. Inventaire de l'Hôpital-Général de Montréal.

Feu J.-Edmond Roy, dans sa volumineuse *Histoire de la seigneurie de Lauzon* (volume II, page 213), nous cite l'extrait suivant d'une lettre que Jacques Charly, négociant de Montréal, écrivait à un de ses amis de Québec, le premier de juillet 1742: "Vous vous souviendrez des oranges, café, castonnade blanche que ma femme vous a demandé et du livre de Robinson."

Ces quelques lignes nous apprennent non seulement que l'immortel ouvrage de Daniel de Foë avait déjà conquis des lecteurs au Canada, mais *surtout* que le café était un breuvage recherché. Et beaucoup plus qu'on ne l'imaginerait puisque les futurs époux prenaient soin de le mentionner dans leurs contrats de mariage. Ainsi, nous lisons que M. Antoine de la Corne, sieur de la Colombière, apportait, en 1744, dans la communauté qui allait s'effectuer entre lui et Mlle Marguerite Petit de Le Villiers, la quantité assez "conséquente" de 281 livres de café, à 30 sols la livre (1).

Et le public était alors pourvu de cafetières de toutes dimensions, car l'inventaire d'un fonds de commerce, à Montréal, en 1756, énumère des "cafetières du Levant d'une pinte, de trois demiards et d'une chopine" (2).

Nous avons vu qu'en 1727, le café valait 75 sous la livre. Ce prix subit des fluctuations nombreuses. En 1744, on l'estimait à 30 sous. En 1756, dans l'inventaire des biens de l'officier P.-F. de Sarrobert (3) 58 livres de café sont portées à 22 sols la livre. Ailleurs, la même année, le tabellion inscrit "15 sols la livre". Mais les temps malheureux se présentent et le café devenant rare, les prix escaladent les hauteurs. En 1757, les marchands demandent 25 sols, en 1758, 60 sols, en 1759, 10 francs. Le général de Montcalm écrit même que l'on a payé le café jusqu'à 8 et 9 francs la tasse.

La cession du Canada ramena l'abondance des denrées avec les prix normaux et le café parut alors sur toutes les tables. Et c'est ici que l'on peut placer une anecdote que Nicolas-Gaspard Boisseau raconte dans ses curieux Mémoires.

L'auteur veut nous démontrer par des faits que Jean-Pascal Taché, négociant et poète, n'était pas d'une distrac-

(1) Adhémar, 16 novembre 1744. Contrat de mariage.

(2) Document judiciaire, 11 décembre 1756.

(3) Danré de Blanzv, 8 janvier 1756.

tion ordinaire. "Un jour, le sieur Taché fut convié à diner. Après le repas on présenta du café. Il but premièrement sa tasse et ne se souvenant plus qu'il l'avait bu, il avala celle de son voisin. Il allait en boire une troisième si on ne l'eût averti" (1). Toujours, il se présente des officieux pour gâter les plaisirs des gens distraits.

Passons plutôt à un renseignement qui fera la joie des anti-prohibitionnistes. Dans un contrat dressé par le notaire Foucher, le 15 septembre 1780, Marie-Anne Chaboillez, veuve Parent, exige entre autres choses, pour sa rente viagère: "12 livres de café, 6 livres de chocolat, 12 pots d'eau-de-vie, 15 pots de vin et 8 livres de sucre royal *par an.*" Or comme la dame Parent était à cette époque âgée de 72 ans et qu'elle ne décéda qu'à 82 ans, on pourra calculer la quantité de tasses de café et de verres de pousse-café qu'elle a pu savourer.

Terminons ces notes par un fragment de chanson que M. Régis Roy a recueilli à Ottawa, en 1921, et qui, d'après son informateur, remontait à plus de cent ans :

Si vous voulez sans peine  
Vivre en bonne santé  
Six jours de la semaine  
Buvez du bon café.  
Il vous préservera  
De toute maladie.  
Sa vertu chassera, la, la,  
Migraine et fluxion, don, don,  
Rhume et mélancolie.

A lui seul, ce petit couplet nous en dit long sur l'estime que nos pères réservaient au breuvage cher aux intellectuels du dix-huitième siècle.

E.-Z. MASSICOTTE

---

## QUESTION

---

Le *Journal des Jésuites*, à la date du 23 août 1650, parle du départ pour la France des Pères Pijart, Greslon, Dupéron et du sieur Gendron. Quel est ce Gendron ? A-t-on des renseignements sur son séjour dans la Nouvelle-France ?

Geo. B.

---

(1) P.-G. Roy, *La Famille Boisseau*, I, p. 17.

OUVRAGES PUBLIES PAR L'ABBÉ AUGUSTE  
GOSSÉLIN (1)

*Colonisation. Rapport d'une visite du comté de Portneuf, août 1871.* Québec, Léger Brousseau—1871. 24 pp.

*Colonisation dans le comté de Portneuf: Saint-Ubalde; N.-D. de la Rivière Batiscons août 1872.* Québec, Léger Brousseau—1872. 24 pp.

*Noces d'or de M. l'abbé W. Fréchette, ancien curé de Batiscon, à l'École Normale Jacques-Cartier, le 23 octobre 1886; compte-rendu—1886.* 20 pp.

*Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada, 1622-1708. Tome premier.* Québec, imprimerie de L.-J. Demers & frère, éditeurs-propriétaires de l'Événement, 30, rue de la Fabrique—1890. 704 pp.

*Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada, 1622-1708. Tome deuxième.* Québec, imprimerie de L.-J. Demers & frère, éditeurs-propriétaires de l'Événement, 30 rue de la Fabrique—1890. 704 pp.

*Le vénérable François de Laval : sa vie et ses vertus.* Québec, L.-J. Demers—1890. 84 pp.

*Jubilé sacerdotal de S. E. le cardinal Taschereau. Noces d'or de la Société S.-Jean-Baptiste.* Québec, imprimé par Léger Brousseau—1892. 291 pp.

*Les Normands au Canada. Jean Bourdon, 1634-1668.* Evreux, imprimerie de l'Èure—1892. 31 pp.

*Un historien canadien oublié: le docteur Labrie.* Ottawa—1893. 31 pp.

*Les Normands au Canada. Jean Nicolet.* Evreux, imprimerie de l'Èure—1893. 56 pp.

*Le fondateur de la Présentation (Ogdensburg): l'abbé Picquet (1734-1760).* Ottawa—1894. 28 pp.

*Jean Le Sueur de Saint-Sauveur. (Extrait de la Revue catholique de Normandie).* Evreux—1894. 52 pp.

*L'église du Canada. (Extrait de la Revue du clergé français).* Paris—1895. 41 pp.

*Le Père de Bonnécamp.* Ottawa—1895. 36 pp.

*Les Normands au Canada. Juridiction exercée par l'archevêque de Rouen.* Evreux, imprimerie de l'Èure—

(1) Décédé à Saint-Charles de Bellechasse le 15 août 1918.

1895. 40 pp.

*La question scolaire au Manitoba (Extrait de la Revue du clergé français)*. Paris—1896. 13 pp.

*Un soldat de Frontenac devenu Récollet*. Ottawa—1896. 5 pp.

*Quelques observations à propos du voyage du P. Le Jeune au Canada en 1660, et du prétendu voyage de M. de Queylus en 1644*. Ottawa—1896. 24 pp.

*Henri de Bernières, premier curé de Québec (Extrait de la Revue catholique de Normandie)*. Évreux—1896. 191 pp.

*Encore le P. de Bonnécamps, 1707-1790*. Ottawa—1897. 25 pp.

*Henri de Bernières, premier curé de Québec*. Évreux, imprimerie de l'Èure—1897. 191 pp.

*Le château de Tronjoly, dernière résidence du P. de Bonnécamps*. Ottawa—1898. 2 pp.

*Un épisode de l'histoire du théâtre au Canada*. Ottawa—1898. 20 pp.

*Le docteur Labrie*. Lévis, Pierre-Georges Roy, éditeur—1898. 112 pp.

*Mgr de Saint-Vallier et son temps (Extrait de la Revue catholique de Normandie)*. Évreux—1898. 159 pp.

*Québec en 1730—Relation de ce qui s'est passé à Québec, en Canada, ville capitale de la Nouvelle-France, à l'occasion de la naissance de Mgr le Dauphin*. Ottawa—1899. 59 pp.

*Le clergé canadien et la Déclaration de 1732*. Ottawa—1900. 30 pp.

*Les Normands au Canada. Journal d'une expédition d'Iberville publié avec une introduction et des notes*. Évreux, imprimerie de l'Èure—1900. 86 pp.

*Le XIXe siècle. Tableau des premières années : Bonaparte et Pie VII; le concordat de 1801*. Conférences données à l'université Laval le 5 et le 12 février 1901. Québec, imprimerie de L.-J. Demers & frère, éditeurs-propriétaires de l'Événement—1901. 67 pp.

*Le vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec*. Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1901. 456 pp.

*La Restauration. Trois conférences à l'université Laval.* Québec, L.-J. Demers—1902. 104 pp.

*Les Normands au Canada. Henri de Bernières, premier curé de Québec.* Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1902. 392 pp.

*Un épisode de l'histoire de la dîme au Canada.* Ottawa—1903.

*Un bon patriote d'autrefois: le docteur Labrie.* Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1903. 198 pp.

*Les Normands au Canada. Jean-Bourdon et son ami l'abbé de Saint-Sauveur.* Épisodes des temps héroïques de notre histoire. Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1904. 248 pp.

*Une famille de héros: les Pécaudy de Contrecoeur.* Evreux, imprimerie de l'Éure—1904. 19 pp.

*Les Normands au Canada. Jean Nicolet et le Canada de son temps (1618-1642).* Québec, J.-A.-K. Laflamme, imprimeur—1905. 282 pp.

*Le vénérable François de Montmorency-Laval.* Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1906. 452 pp.

*L'abbé Holmes et l'instruction publique.* Ottawa—1907. 45 pp.

*Un bon patriote d'autrefois: le docteur Labrie.* Nouvelle édition revue et augmentée. Québec, Laflamme & Proulx, imprimeurs—1907. 274 pp.

*La Mission du Canada avant Mgr de Laval: Récollections et Jésuites (1615-1659) (Extrait de la Revue catholique de Normandie).* Evreux—1909. 176 pp.

*Le vrai monument de Champlain: ses œuvres éditées par Laverdière.* Ottawa, imprimé pour la Société Royale du Canada—1909. 23 pp.

*Champlain et Hudson.* Ottawa—1910. 23 pp.

*Au pays de Mgr de Laval. Lettres de voyage.* Québec, Laflamme & Proulx, imprimeurs—1910. 360 pp.

*L'église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête. Première partie: Mgr de Saint-Vallier.* Québec, typ. Laflamme & Proulx—1911. 503 pp.

*L'église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête. Deuxième partie: Mgr de Mornay, Mgr*

*Dosquet, Mgr de Lauberivière.* Québec, typ. Laflamme & Proulx—1912. 472 pp.

*L'église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête. Troisième partie : Mgr de Pontbriand.* Québec, typ. Laflamme & Proulx—1914. 606 pp.

*France et Canada: Dieppe—Québec (1639); Québec—Dieppe (1912).* Ottawa—1914. 14 pp.

*Les Normands au Canada. France et Canada: Dieppe—Québec (1639)— Québec-Dieppe (1912).* Evreux—1915. 16 pp.

*L'église du Canada après la Conquête. Première partie, 1760-1775.* Québec, imprimerie Laflamme, 34, rue Garneau—1916. 432 pp.

*L'église du Canada après la Conquête. Deuxième partie, 1775-1789.* Québec, imprimerie Laflamme, 34, rue Garneau—1917. 365 pp.

P.-G. R.

## QUESTIONS

En 1837, sir Louis-H. Lafontaine fut arrêté parce qu'on avait trouvé dans les papiers de M. Girouard une lettre signée par lui dans laquelle se trouvait la phrase suivante: "Consolez-vous, Viger et Papineau vous donneront 20,000 louis pour armer les Bonnets Bleus du Nord." Le texte complet de cette fameuse lettre a-t-il été publié? A quelle date fut arrêté M. Lafontaine? A quelle date fut-il remis en liberté?

Patr.

Le vaisseau du Roi l'*Elephant*, lorsqu'il fit naufrage dans le Saint-Laurent en 1729, avait parmi ses officiers un Duquesne de Menneville. Est-il le Duquesne de Menneville qui, une vingtaine d'années plus tard, fut nommé gouverneur du Canada? On sait que notre gouverneur Duquesne appartenait à la marine.

L. F. B.

Je vois qu'en 1646, aux Trois-Rivières, on met le soldat Lafontaine *en fosse* pour s'être battu en duel avec un autre soldat du nom de LaGroye. En quoi consistait ce châtement de la fosse?

X. X. X.

## EPHEMERIDES DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

1650-1651—Premières concessions de terre au Petit-Cap.

8 mars 1658—Étienne Lessard donne une terre de deux arpents de front par une lieue et demie de profondeur à condition de bâtir tout de suite sur cette terre une chapelle en l'honneur de sainte Anne.

13 mars 1658—M. l'abbé Vignal choisit le site de la chapelle et en bénit la première pierre en présence de M. d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-France, qui la pose lui-même dans les fondations.

1658—Louis Guimont, qui pose par dévotion trois pierres dans les fondations de la chapelle, se relève guéri d'un rhumatisme aigu.

1661—Étienne Lessard donne un nouvel emplacement au pied du grand coteau. On y construit une église en colombage pierroté longue de quarante pieds, pour remplacer la chapelle inachevée de 1658 dont la marée a détruit le solage.

18 novembre 1665—Établissement de la Confrérie du Scapulaire.

17 août 1666—M. de Tracy, en pèlerinage à Beaupré, donne à l'église une peinture qui représente sainte Anne instruisant Marie. Peinture attribuée à Lebrun.

3 décembre 1667—La fête de sainte Anne déclarée d'obligation dans toute la Nouvelle-France.

1668—Première cloche à Sainte-Anne-de-Beaupré.

12 mars 1770—Mgr de Laval vient offrir une relique de sainte Anne à l'église.

1670—Le Père Chaumonot conduit les Hurons de la côte Saint-Michel (Sainte-Foy) à Sainte-Anne-de-Beaupré.

1676—Construction de la deuxième église de Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle est en pierre et mesure 80 pieds de longueur par 28 pieds de largeur.

30 octobre 1678—Erection canonique de la paroisse.

1680—L'évêque de Québec approuve un recueil de miracles opérés à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ce recueil a été écrit par M. Morel, curé de Sainte-Anne, en 1668.

1683—Le recensement donne 38 familles et 1167 âmes à Sainte-Anne-de-Beaupré.

1687—L'abbé Morel complète son recueil en relatant seize autres miracles opérés à Sainte-Anne-de-Beaupré.

1688-1689—Restauration de l'église que l'humidité du terrain avait détériorée.

21 octobre 1690—Les habitants de Sainte-Anne-de-Beaupré commandés par Pierre Carré enlèvent cinq canons et un drapeau à l'armée de Phipps à la Canardière.

4 novembre 1693—Érection de la Confrérie du Rosaire.

1693-1694—On allonge l'église de vingt pieds et on place sur le toit un clocher couvert en bardeaux.

1700—Une cloche plus convenable remplace celle de 1668.

1<sup>er</sup> novembre 1702—Première grand'messe célébrée avec diacre et sous-diacre à Sainte-Anne-de-Beaupré.

1708—Les paroissiens de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Joachim fondent une grand'messe annuelle en reconnaissance de la disparition d'une maladie contagieuse.

31 mai 1730—Bénédictio d'une cloche de 276 livres.

1759—Les *Rangers* de Montgomery dévastent Sainte-Anne-de-Beaupré. L'église et quatre maisons seulement échappent à l'incendie.

1764—Établissement de la quête de l'Enfant-Jésus.

1766—Mgr Briand lance un interdit sur la paroisse à cause d'un sérieux différend avec le curé. L'église reste fermée près d'un an.

26 juillet 1770—Procession avec la relique de sainte Anne pour conjurer les chenilles.

20 décembre 1774—Bénédictio d'une cloche de 358 livres. Elle reçoit le nom d'Angélique.

1<sup>er</sup> janvier 1781—Établissement des Quarante-Heures.

1<sup>er</sup> avril 1781—Pie VI accorde, à perpétuité, une indulgence à gagner pour la fête de sainte Anne.

1787-1788—On reconstruit totalement l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le clocher trop lourd de 1694 est remplacé par un clocher plus en harmonie avec l'édifice (1).

(1) Ce clocher de 1787-1788 existe encore. Il surmonte la chapelle commémorative.

Mars 1804—Établissement de la neuvaine à saint François-Xavier.

1805—On achève l'intérieur de l'église, et une sacristie de 30 pieds par 20 pieds est construite. On place un poêle dans la sacristie.

1807—La fabrique fait l'acquisition d'une chaire (1).

1808—On dresse un autel dans la sacristie pour offrir le Saint Sacrifice de la messe en hiver.

1810—Mgr Plessis supprime les fêtes patronales des paroisses; seule la fête de sainte Anne est exceptée.

1829—On place un paratonnerre sur l'église.

1842—L'église de Sainte-Anne-de-Beaupré est chauffée pour la première fois en hiver.

26 juillet 1844—Le vapeur *Charles-Edouard* conduit 220 pèlerins à Sainte-Anne-de-Beaupré. C'est le premier bateau à vapeur qui va à Sainte-Anne-de-Beaupré où il n'y a pas encore de quai.

1860—Mgr Baillargeon dresse le programme à suivre pour la fête de sainte Anne.

28 octobre 1871—On décide de reconstruire l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré.

30 octobre 1871—Mgr Taschereau permet la procession mensuelle avec la relique de sainte Anne.

12 mai 1872—Un mandement collectif des évêques de la province de Québec fait appel à la générosité des fidèles pour la reconstruction de l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Juin 1872—M. l'abbé J.-B. Blouin, curé de Sainte-Anne-de-Beaupré, jette les fondements de la future basilique.

Juillet 1872—Les Soeurs de la Charité ouvrent à Sainte-Anne-de-Beaupré un couvent avec hospice pour les pèlerins.

22 août 1872—Bénédiction de la pierre angulaire de l'église.

9 février 1873—Pie IX accorde une indulgence plénière pour chaque communion reçue dans l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré.

---

(1) En partie conservée à Sainte-Anne-de-Beaupré.

26 juillet 1875—Le gouverneur Caron présente, au nom des souscripteurs, une bannière de procession à l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré. Mgr Taschereau bénit cette bannière en présence de 7000 pèlerins.

25 décembre 1875—Les lampes à pétrole remplacent les chandelles de suif dans l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré.

7 mai 1876—Pie IX proclame sainte Anne patronne de la province ecclésiastique de Québec.

17 octobre 1876—Bénédiction de la nouvelle église. On y transporte la relique, le tableau miraculeux, les ex-voto et les béquilles.

29 juin 1877—On chante pour la première fois à Sainte-Anne-de-Beaupré le célèbre cantique *Vers son sanctuaire*.

2 octobre 1878—Bénédiction de la chapelle commémorative bâtie avec les matériaux de l'ancienne église.

Novembre 1878—Les Pères Rédemptoristes prennent la desserte de la paroisse et du pèlerinage.

26 juillet 1887—Bénédiction de la statue de sainte Anne placée à l'intérieur de l'église.

Août 1882—On commence l'érection des bas-côtés de l'église qui renferment douze chapelles.

1884—On commence la décoration de l'intérieur de l'église.

1885—On allonge l'église de deux travées du côté du portique et l'on construit deux tours.

5 novembre 1886—On installe sur le pignon de l'église la grande statue de sainte Anne.

17 octobre 1886—Le cardinal Taschereau bénit un carillon de quatre cloches du poids de 10,500 livres.

26 avril 1887—Le Saint-Siège établit l'Archiconfrérie de sainte Anne.

5 mai 1887—Léon XIII élève l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré au rang de basilique mineure.

14 septembre 1887—Couronnement de la statue de sainte Anne par le cardinal Taschereau en présence de 8 archevêques et évêques, de 250 prêtres et de 10,000 pèlerins.

16 mai 1888—Consécration de la basilique et de 7 autels.

1891—Construction de la Scala Santa.

26 juillet 1892—Translation de la grande relique donnée à la basilique par Léon XIII.

23 octobre 1892—Un incendie détruit 18 maisons du village de Sainte-Anne-de-Beaupré. La basilique échappe au désastre.

10 mai 1896—Inauguration des premières orgues.

Août 1896—Fondation du Juvénat des Rédemptoristes.

30 septembre 1896—Mort, en odeur de sainteté, du Père Alfred Pampalon.

1897—Installation d'une table de communion en marbre.

Avril 1898—Les Pères Rédemptoristes prennent la direction des *Annales de la Bonne sainte Anne* fondées en 1873 par l'abbé N.-A. Leclerc.

5 mai 1901—Bénédictioin de la châsse ou reliquaire de sainte Anne.

6 novembre 1904—Bénédictioin de la chaire de vérité, oeuvre de Mathias Zens, de Gand.

26 juillet 1908—Triduum à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire du pèlerinage.

27 juillet 1908—Visite du prince de Galles (Georges V).

3 octobre 1909—Pèlerinage des Pères du premier Concile plénier de Québec. 28 évêques et 300 prêtres.

2 septembre 1910—Les cardinaux Vannutelli et Logue en pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

16 octobre 1910—Bénédictioin du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes.

1910-1911—Restauration de la Scala Santa et érection de la Grotte de Gethsémani.

13 novembre 1912—Translation des restes mortels du Père Alfred Pampalon dans la chapelle commémorative.

1912-1913—Installation dans la basilique de 24 verrières fournies par la maison Leonard, de Québec.

1914—Installation d'un chemin de croix en bronze sur le versant de la colline, près de la basilique.

26 mai 1915—Le cardinal Bégin bénit les nouvelles orgues. Elles comptent 97 registres.

1916—L'électricité remplace les 8 sonneurs qui mettaient en branle le carillon de la basilique.

23 août 1919—Visite du prince de Galles à Sainte-Anne-de-Beaupré.

29 mars 1922—La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré est détruite par un incendie (1).

UN COMPTE DE CAVELIER DE LA SALLE

Monsieur Maugue doit à Monsieur de la Salle :

Le 15 mars 1678.	Pour 30s de revesche brisé mar- ché fait. 1tt.....	10.	
Le 4 avril.	1 lt de chandelle de.....	15S.	
Le 6 avril.	Pinte de vin.....	10S.	
Le 8 dud	3 chopines de vin.....	15S.	
Le 10 dud	Pinte de vin.....	10S.	
Le 12 dud	Pinte de vin.....	7S.6D.	
Le 14 dud	Pinte de vin.....	7..6..	
Le 22	Un pot de vin de.....	15S.	
Le 3 may	Chopine de vin.....	3S.2D.	
Le 6	Pinte de vin.....	7..6..	
Le 7 dud	Pinte de vin.....	7..6..	
Le 8	Pinte de vin.....	7..6..	
Le 11 dud	Chopine de vin.....	3..9..	
Le 9 juin	Pinte de vin.....	7..6..	
Le 7xbre	Pinte de vin.....	10..	
Le 8xbre	1 pot de vin.....	1..	
Le 10	Pinte de vin.....	10..	
Le 5e janer	1 pot de vin.....	1 lt.	
Le 20 mars	2 aulnes de drap à 18th laul	36.	
	2 aul de serge daumalle à 3th 10S.....	7.	
	1 grosse de boutons de soye.	5.	
	5 aul de ruban à 20S.....	5.	
	½ aul de broquart à 10th laul.....	5.	
	2 aul <sup>3</sup> / <sub>4</sub> de futaine à 30...	4.	2.6..
	2 échevaux de fil de.....		4S.
			<hr/> 71. 14.0 (2)

(1) Les notes qui précèdent sont tirées d'une excellente étude publiée dans les **Annales de la Bonne Sainte Anne** (avril 1923), sous les initiales A. G., C. SS. R.

(2) Archives judiciaires de Montréal.

## LUC SCHMID

Luc-Ouf Schmid, allemand d'origine, était natif de la ville de Karlsruhe, capitale du grand-duché de Bade, ancien margraviat de Bourlack, cercle de Souabe.

D'après l'acte de son décès, Schmid naquit en 1726, du mariage de George-Ouf Schmid et de Marie Chaapine (1).

Nous connaissons peu de choses sur son compte, durant les vingt premières années qu'il passa au pays. Mais sa grande influence sur les sauvages Abénaquis de Saint-François-du-Lac, et la part importante qu'il prit dans la guerre de l'invasion américaine, comme capitaine de milice, lui méritent une mention.

A la prise du fort Saint-Jean par les Bostonnais, le 2 novembre 1775, et après la capitulation du major anglais Preston au général américain Montgomery, Schmid fut amené prisonnier aux Etats-Unis avec vingt officiers et gentilshommes, cinq volontaires particuliers (dont il était) et soixante-deux officiers de milice et miliciens (2).

Quand, en 1778, le général Haldimand établit une garnison à Yamaska, Schmid y rendit des services signalés et contribua pour une large part à la défense de toute la région, baignée par les rivières Saint-François et Yamaska, lesquelles étaient des voies de communication avec les rebelles des colonies.

Le haut commandement des guerriers abénaquis lui était confié; et il en coûtait beaucoup pour tenir rassemblés tous ces sauvages (3). Les munitions de guerre, poudre et balles, fournies aux capitaines et à leurs miliciens (4), et les menus articles destinés aux éclaireurs sauvages, étaient distribués par son entremise.

Le capitaine Schmid eut maille à partir avec les soldats allemands, qui composaient la garnison d'Yamaska, et qui y commirent toutes sortes de pillage et de déprédations, sur les propriétés avoisinantes.

---

(1) Ce nom, que nous avons puisé dans les registres de St-Michel d'Yamaska, et dont nous ne garantissons pas l'orthographe, a bien pu être estropié dans son épellation, comme le furent Karlsruhe et Bourlack.

(2) Archives canadiennes, 1888.

(3) Coll. Hald. B, 113-145.

(4) " " B, 64-496.

La collection Haldimand des Archives Canadiennes, renferme de nombreuses lettres échangées entre le gouverneur, les officiers anglais et allemands et le capitaine Schmid, donnant des rapports d'exploration, le mouvement des rebelles et la capture des espions.

Joseph-Louis Gill, grand-chef des Abénaquis, était soupçonné d'avoir des intelligences avec les rebelles; et Pierre DuCalvet, des produits de ses moulins à scier et à farine de la seigneurie voisine, vendait des provisions et des munitions aux américains (1). La vigilance de Luc Schmid ne se ralentit jamais sur les faits et gestes de ces deux individus et de leurs agents.

Aussi Schmid était tenu en estime auprès des autorités militaires.

Le baron de Riedesel écrivait de Sorel, le 31 mars 1783, au général Haldimand (lettre confidentielle) :

“Je doit donner au Monsieur Schmidt de St-François le témoignage d'avoir agi durent cet hiver avec toute la zele, et prudence possible, et que vrayement mon estime pour lui s'augmente de jour en jour; il a eu cet hiver beaucoup de chagrin. Je lui ay dit de dire le tout naïvement à Votre Excellence.....” (Arch. can., coll. Hald., B. 138, p. 205).

Dans la première partie de sa lettre le baron de Riedesel exprimait le chagrin de voir mourir la plus jeune de ses enfants, la “Petite Canada”, filleule du général Haldimand, laquelle fut inhumée à Sorel avec grande pompe dans le cimetière catholique.

Le capitaine Schmid semble avoir été le porteur de cette lettre, adressée à Haldimand, qui répondait des quartiers généraux de Québec, le 3 avril suivant au “Major Général de Riedesel”, en ces termes :

“Avec l'arrivée du capitaine Schmid, j'ai été favorisé de votre lettre du 31 mars dernier, et je vous suis très-obligé des informations qu'elle contient :

“En toute occasion, j'ai trouvé la conduite de M. Schmid des plus justifiables, touchant l'opinion que vous en avez à son endroit; et j'emploierai, au plus tôt qu'il me sera possible, toutes les mesures, qui écartent les circonstances qui

---

(1) Coll. Hald. B, 205, 109.

l'entravent dans le service du Roi, et assurent sa tranquillité dans ses rapports avec les Indiens." (Coll. Hald. B, 139, p. 313).

Vers cette même date, Haldimand donnait encore son opinion tout aussi favorable au capitaine Reid sur le compte de Schmid (1).

Profitant de sa grande influence sur les Sauvages, le capitaine Schmid sut la mettre au profit personnel de ces mêmes Sauvages, et au profit des circonstances critiques de l'époque. A plus d'une reprise, il rappela au gouverneur les fâcheux désastres causés par le rhum chez les Sauvages (2); et les permis d'aller à la chasse n'étaient accordés qu'avec discrétion, quand la limite du temps était fixée par la fermeté du capitaine (3).

Une humble église en bois avait remplacé celle que le major Rogers avait incendiée le 26 septembre 1759, au village des Abénaquis; et ces derniers désiraient la remplacer vu qu'elle tombait de vétusté. Le capitaine Schmid profita alors de sa bonne entente avec le gouverneur Haldimand pour demander à celui-ci de leur en faire construire une autre. Et il rédigea la requête suivante au nom de ses Sauvages. Nous la donnons textuellement avec ses germanismes: (4)

"De St. francois le 15 juillet 1783

"A son Excellence (gouverneur Haldimand)

"J'ai l'honneur de assurer de mes très humbles Respects.

"Les sauvages du village de St. francois voullé desandre a Quebec, pour faiere un Représsantassion à son Excellencé, mais né pas tousjour flaté de voir leur visuite, sur tous dans les tans ou son Excellencé est beaucou aucupé, je fait tous mon possuible pour leur empêcher ses voïages en leur prommetans que par Ekrie que cela frai la mesme chossé, voisie le Conssaille quil Lon dinou (tenu) le 14 juillet à quill mon chergé de L'envoyair a son Excellencé. Mon pere excusé nous et degné que nous vous interompon un moment sil vous plais, pour vous préssanter nos priere, nous Résantons Ses Éfet des vos bonté, à tous Egard, et surtout depuis que

(1) Coll. Hald. B, 139, 501.

(2) Coll. Hald. B, 117, 195.

(3) Coll. Hald. B, 113, 145.

(4) La requête précède de trente-six années cette autre que le **Bulletin** donnait dans le no de mars 1924.

vous aite notre pere, vous nous avoit comblé des vos bienfaite en nous donnant pour nous conduire Monsieur Schmid qui a enpeché par votre ordre les desordre que la boisson fescé en nous, autre merveille à Laquelle nous ne sesséron de vous faire nos rémersiment, cest par votre pouvoir que nous avons un pretre (1), mais comme notre Eglisée tomp totalement en ruin nous a traissons a notre pere pour quill Lai La bonté des nous acorder la permissions d'en faire un autre cé que nous Esperon de vous, tout Les village et frapé du mesme zelle pour Commansser La Badisce, mais nous sommes bien pauvre, mon pere vous connoissés notre situassion et notre pauvreté cest pourquoi nous vous priont vous qui Été Roy du Canada et par consequanscé notre pere, nous les prion de possé la premier pierre de notre Eglisée, et d'avoir la bonté des nous acorder quélque card des farin et lard pour la nourritoure des ouveryer et pauvre du village, nous né saissons des vous demander mon pere mais Excusé nous notre situassion et triste nous avons besoin deux Bateau pour chariaire La pierre de notre Eglisée nous Esperon que notre pere aura La bonté de faire ordonner que Lon nous en Luivere (livre) deux a sorel, et tout La nassion famme et petit enfans né saisseron de aufferire nos prier a dieu pour votre consservassion ce que nous sois ton (souhaitons) tous du profont de notre Couers et nous somme et resteron vos fuitelle enfans Les apanakie de St. franscois. Jai pensée que son Excellenscé a connoissence que Monsieur adehemar fait passer des Lettre dans tout les paroisses pour que lon ses choïn (qu'on se joigne) au sitoïens de Montréal, pour Envoyair un ou deux députés an Requete au Roy pour avoir la permission de faier venir des pretre d'Europe, on a Recu les lettres à Yamaska et St. franscois le 14 du pressant.

“Je peu assurer son Excellenscé que les deux pretres (2) qui son arivé sé printans on bien caussés des très mauvais nouvelle mais depui quill son arivé tout et tranquill.

---

(1) M. Louis-Gabriel Lenoir-Rolland.

(2) MM. François Ciquart et Antoine Capel, prêtres de S. Sulpice, que le gouverneur Haldimand ne voulut pas recevoir au pays. M. Capel retourna malade et ne revint plus. M. Ciquart revint au pays en 1791; et de 1812 à 1815 desservit la mission des Abénaquis de S. François.

“Jai l'honneur detre a son Excellenscé avec un tres pro-  
font Respect

Votre tréx humble et tréx obeissant serviteur

LUC SCHMID (Coll. Hald. 1888, 1001)

Thomas-James Barrow, officier dans l'armée anglaise, avec laquelle il avait combattu pendant toute la guerre de l'Indépendance, avait hérité, par sa mère, des fiefs Bonsecours, St-Charles, Bourgmarie et Bourchemin, voisins de la seigneurie d'Yamaska. Au retour de la guerre dans un voyage qu'il fit dans ses domaines, et devant retourner à New-York pour y résider, Barrow nomma le capitaine Schmid pour le représenter dans l'administration de ses fiefs. Le premier acte de ce dernier comme administrateur fut la donation d'un lopin de terre (quarante arpents) pour la construction d'une église dans la seigneurie Barrow (1).

En 1795, l'Assemblée Législative accorda une pension de cinquante louis à Luc Schmid, pour services rendus au pays comme lieutenant dans le corps canadien de milice en 1774.

Luc Schmid mourut à Saint-Michel d'Yamaska le 22 avril 1797, âgé de 71 ans.

Il avait épousé, dans cette dernière paroisse, le 30 avril 1753, Elisabeth Desrosiers, fille de Joseph Desrosiers, seigneur de Guire et d'Angélique Pepin. Ses descendants étaient encore assez nombreux ces années passées, dans les paroisses de Saint-François, Saint-Michel d'Yamaska et Saint-Aimé. Le notaire J.-A. Schmid qui pratique dans cette dernière paroisse, est un représentant de la cinquième génération de Luc Schmid.

Depuis un grand nombre d'années, la famille Schmid occupe une terre située sur la rive droite de l'Yamaska, à environ une lieue en bas du village. Une ancienne carte géographique (2) montre l'île Schmid, vis-à-vis cette terre, et d'assez grande dimension. Le courant et les glaces durent la ronger; puis, étant devenue un simple îlot, elle fut absorbée par l'écluse en 1888.

O. LAPALICE

---

(1) Not. Robin, 31 juil. 1784, Arch. de Sorel. Ce projet de construction d'une église ne fut réalisé que cinquante ans plus tard, quand les fiefs de Barrow furent achetés par Aimé Massue.

(2) Arch. de St-Sulpice.

MEMOIRE TOUCHANT L'HOPITAL-GENERAL  
ETABLY PROCHE DE QUEBEC (16 octobre 1700)

(Suite et fin)

VIII.—Les raisons qui peuvent faire agréer au Roy la continuation des services que ces religieuses rendent à l'hôpital général sont 1<sup>er</sup> Qu'on ne peut se reposer du soin de cet hôpital sur des femmes et *veuves* séculières n'y en ayant pas icy comme en France qui puissent vaquer à cet emploi.

2<sup>o</sup> Que de toutes les filles de communauté qui sont dans le pays les religieuses hospitalières sont les seules qui paraissent pouvoir bien réussir dans les exercices d'hospitalité, auquel elles sont accoutumées depuis huit ans qu'elles sont à l'hôpital général, les autres n'en ayant pas l'usage et n'y étant pas appellées par leur profession.

3<sup>o</sup> Qu'elles ont conduit cette maison avec beaucoup de succès et d'édification soit pour le temporel qu'elles ont augmenté considérablement par leur grande économie, soit pour le spirituel qu'elles ont gouverné saintement par leur assiduité et leur vertu.

4<sup>o</sup> Que ces religieuses ne subsistant que sur la fondation de Mr de Quebec qui est de 1000l. de rente et qui leur est affecté, des femmes séculières ou des filles d'un autre corps qui leur succéderaient ne pourraient en jouir parceque cette fondation retournerait en ce cas au profit du fondateur de quoy donc subsisteraient-elles ? et qui est-ce qui les entretiendrait.

5<sup>o</sup> Que les pauvres qui n'ont pas plus de revenu que les religieuses et qui vivent sur la basse cour, et par le grand ménage des religieuses, ne pourront subsister si elles quittent l'hôpital, à moins de congédier la plus grande partie des pauvres, car outre qu'il y a très peu d'aumones comme l'expérience la fait voir par la rupture qu'on a été obligé de faire du bureau des pauvres faute de moyen, il est certain encore que cette basse-cour diminuerait notablement et s'en irait à rien, si les religieuses sortaient parce qu'on serait obligé en ce cas de rendre à ceux qui se sont donné eux et tous leurs biens aux religieuses de cet hôpital tout ce qu'ils ont apporté comme sont entre autre les bestiaux et les chevaux dont on

se sert pour faire valoir les terres, et l'on serait contraint d'en acheter d'autres et de les faire valoir par des gens à gages qui en consumeraient le revenu. C'est la raison qui a fait juger à Mr le gouverneur et à Mr l'intendant le renvoy de toutes les religieuses impossible dans la conjoncture présente où se trouve cet hôpital, sur quoy ils attendent de nouveaux ordres de la part du Roy.

6° Le fruit principal de l'établissement de l'hôpital général consiste dans le spirituel, la conversion des filles et femmes débauchées qui y sont renfermées, celle des vieillards qui viennent y rencontrer une heureuse mort, et le progrès qu'on voit faire dans le salut a quantité d'autres pauvres qu'on y entretient sont des témoignages certains du grand service que les religieuses hospitalières rendent à cet hôpital, et par suite au pays qui est purgé en partie du vice, au moins de celui qui porte scandale, mais il n'est pas moins constant qu'il ne se trouve pas en ce pays de personnes séculières qui sont propres à faire à leur place dans cet hôpital ces sortes de biens qu'elles y font.

7° Enfin il n'y a rien dans le soin qu'elles prennent des pauvres dans l'hôpital général qui soit contraire à leur Institut et quoy qu'elles soient principalement destinées au service des malades l'expérience fait voir néanmoins qu'elles peuvent s'employer au service des pauvres qui demeurent dans les hôpitaux généraux, dont il y a plusieurs exemples en France.

IX.—Que s'il plaît au Roy de laisser aux religieuses hospitalières la conduite de l'hôpital général sous la direction des administrateurs il semble qu'on ne peut se dispenser de représenter à Sa Majesté la nécessité qu'il paraît y avoir d'agréer leur séparation d'avec celle de l'Hôtel-Dieu et de leur permettre de faire une communauté à part distinguée de la communauté de l'Hôtel-Dieu à sorte que chacune ait sa supérieure et puisse recevoir des novices.

X.—Les raisons qui font voir la nécessité de cette séparation sont 1er Que par les constitutions et les reigles de ces religieuses il est ordonné qu'une maison ne dépendra point de l'autre et qu'une même supérieure ne conduira point deux maisons sous peine de déposition de celle qui sera dans ce cas.

2°—Depuis huit ans que ces religieuses gouvernent l'hôpital général tout le temps que les deux maisons ont demeurés réunies sous une même supérieure il y a eu des démêlés continuels entre l'une et l'autre maison soit pour le temporel soit pour les sujets qu'il a fallu donner et ces différends auraient pu éclatter s'ils n'avaient été assoupis par la sage conduite de M. Delacolombière archidiacre de Québec et grand vicaire qui était pour lors supérieur des deux maisons.

3° Depuis la séparation qui s'en fit il y a dix-huit mois les deux communautés ont vécu en paix n'y ayant rien eu à démêler ensemble.

4° Si les deux maisons demeurent réunies on ne pourra éviter les fréquentes sorties des religieuses pour aller d'une maison à l'autre ce qui est opposé au voeu de clôture et ce sera une source de dissipation.

5° Les divers changements qu'on fera des religieuses qui dépendront de la volonté d'une même supérieure ne pourront être que très préjudiciables au bon gouvernement de l'hôpital général qui demande de l'expérience pour y bien réussir, outre que l'incertitude quelles auront toujours de savoir si elles ne seront point rappelées à leur communauté les empêchera de s'appliquer comme il serait à désirer au bien de l'oeuvre.

6° Les novices devant estre formées selon les emplois auxquels on les destine celles qui n'auront été appliquées à l'Hôtel-Dieu qu'au service des pauvres malades auront peine à se former et s'accoutumer aux emplois de l'hôpital général qui sont différents pour la plus part de ceux de l'Hôtel-Dieu.

7° Si la séparation n'est pas faite il est impossible que la communauté de l'Hôtel-Dieu puisse conserver la paix avec l'évêque ou les administrateurs, car ils ne pourront presque jamais s'accorder pour le choix et pour le nombre des filles nécessaires pour conduire cet hôpital. La communauté de l'Hôtel-Dieu n'y envoyra que celles qu'elle ne voudra pas retenir chez Soy, et ceux qui auront la conduite en chef de l'hôpital général voudront avoir les meilleurs sujets qu'elles ne voudront ou ne pourront pas donner. C'est ce qui a

donné lieu aux brouilleries qui sont arrivées et qui fit consentir les religieuses à la séparation.

8° Il ne paraît aucun inconvénient à craindre de cette séparation pourvu que le nombre des sujets qu'on relevera à l'hôpital général soit fixé à douze religieuses de choeur et à trois converses, et que cette fixation soit autorisée par les lettres patentes de la Cour.

Je soussigné Louis Ango des Maizerets grand Chantre de la cathédrale de Québec, et supérieur du séminaire, certifie que le mémoire cy dessus contenu en six pages escrites d'une mesme main a esté dressé par Moy sur les connaissances que j'ay acquises depuis environ deux ans que j'ay esté chargé de la supériorité des deux maisons de l'hospital général et de l'Hostel Dieu et qu'il est conforme à la vérité et selon mes sentiments fait à Québec ce 16 octobre 1700.

Louis Ango des Maizerets (1)

---

### LE COLONEL H.-R. DUVAL

---

Le 18 mars 1924, décédait à St-Augustin, Floride, 1<sup>e</sup> colonel H.-R. Duval, né à Baltimore, Maryland, en 1843. Le défunt avait acquis dans le monde des affaires, une place des plus éminentes. Lors de son décès, il était président de l'*American Beet Sugar Company* et il possédait des intérêts considérables dans de nombreuses compagnies de chemin de fer.

X. Y.

---

### QUESTION

---

La question a été posée deux ou trois fois dans le *Bulletin* mais jamais clairement résolue, je crois. Peut-on identifier le chevalier de Joannes qui joua un rôle de premier plan dans la capitulation de Québec ? Était-il Français ou Canadien ? Quels étaient ces prénoms ?

A. B. C.

---

(1) Bibliothèque Nationale, Paris, Fonds français, 20973.

## UNE OPINION ANGLAISE ET PROTESTANTE SUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Quebec and the surrounding district are inhabited by a peaceful, moral and loyal population. The demon of intolerance has never yet disturbed the general tenor of their social relations. The great mass of the inhabitants composed of numberless sects, dwell together as christians. This amiable characteristic of our people is as universally known and recognized as the geographical position of the country. There is not an individual of standing in Lower Canada who would stake his reputation upon a contrary assertion. The French and Catholic Legislature of Lower Canada gave—years ago—a lasting proof of their christian charity by conceding equal rights to their fellow subjects the Jews—an example which has yet to be followed by that great philanthropic Nation of which they are but a dependency. The proportion of Protestant Members in the Assembly, is greatly in excess of the aggregate of that class of the inhabitants, and several constituencies composed entirely, or for the greater part of French Canadian Roman Catholics, are represented by Protestant Members, who in some instances have obtained the suffrages of the people against French Canadian residents of the Country,—the choice almost in every contest depending—liberally and magnanimously—upon the known political principles of the candidates. The Roman Catholic majority of Lower Canada, respecting the scruples of the Protestant minority, willingly grant them separate schools; the Roman Catholic minority of Upper Canada, actuated by the same conscientious scruples in regard to the education of their youth, have with great difficulty extorted the same privilege from the Protestant majority of that Section among whom a horde of fanatics yet move heaven and earth to wrest this privilege from them, and to re-enact the former odious inequality of religious rights. The Roman Catholic dignitaries of Lower Canada, in their public mandates to their own people, ever make mention of Protestants by the highly christian designation of “nos frères séparés”. Our Protestant champions when they fulminate, generally

carry out the principles of their Great Master by speaking of their fellow christians as "bigots and idolaters", and interlarding their observations with the elegant and respectful terms of "Romish" and "Popish", and every other offensive epithet which can be gleaned from the vocabulary of the worst times of religious persecution and intolerance. When therefore, certain religious and dishonest political zealots, with the machiavelish design of depreciating the character of Quebec in the eyes of the people of Upper Canada, hazard the bold and lying assertion, that the City of Quebec is the seat of popery, and that its population of all origins are held in bondage by the Roman Catholic Priesthood, the mind of every honorable man, whether Catholic or Protestant revolts at the calumny as the culminating point of brazen impudence and mendacity.

DUNBAR ROSS (1)

---

### LA BIBLIOTHEQUE DU SIEUR CHERON

---

Quelques-uns de nos anciens conseillers au Conseil Souverain ou Supérieur avaient des bibliothèques assez fournies, mais d'autres avaient toute leur science dans leur tête. Ainsi le conseiller Chéron, d'après l'inventaire de ses biens dressé par le notaire Binet le 8 juin 1717, n'avait que trois livres :

*Méditations sur les Evangiles,*  
*Nouveau Testament,*  
*Imitation de Jésus-Christ.*

P.-G. R.

---

### QUESTION

---

Avons-nous eu deux personnages du nom d'Aloigny de la Croix dans la Nouvelle-France ? Je vois de temps en temps le nom du marquis de la Croix, et aussi, mais moins souvent, le nom du chevalier de la Croix. Le marquis et le chevalier étaient-ils des personnages différents ?

A. B. C.

---

(1) Tirée d'une brochure intitulée *The seat of government of Canada*, publiée en 1856.

REPONSE

**A propos de LeMoyne d'Iberville** (XXX, p. 125)—Dans son *Histoire du Canada pour les enfants*, M. Henry-H. Miles dit de Pierre LeMoyne d'Iberville :

“De tous les Canadiens de l'âge héroïque pas un ne fut aussi renommé pour son courage et ses exploits que Pierre LeMoyne d'Iberville. C'était un des sept fils de Charles LeMoyne venu de France avec les premiers colons qui, sous la conduite de Maisonneuve, s'établirent sur l'île de Montréal. Il était né à Villemarie en 1661. A l'âge de 14 ans, il fut chargé par le gouverneur de la Barre d'aller porter des dépêches à la cour de France.”

M. Miles a exagéré ici. Il est certain qu'à quatorze ans Pierre LeMoyne d'Iberville servait déjà sur un vaisseau mais nous ne voyons aucune mention de son nom dans les lettres du gouverneur de la Barre avant 1683.

En 1683, le gouverneur de la Barre écrivait au ministre :

“Je vous envoie pour porter mes dépêches le jeune d'Iberville, qui entend très bien la mer, sait cette rivière admirablement, a mené et ramené déjà plusieurs navires en France, vous suppliant de le faire enseigne de navire. Il pourra fort bien servir; et il est avantageux que vous ayez dans ce corps des gens qui connaissent parfaitement le pays.”

Il est certain que c'était la première fois, que LeMoyne d'Iberville était chargé des *paquets* pour la Cour. Il s'ensuit que ce n'est pas à l'âge de quatorze ans mais bien à celui de vingt-deux ans que LeMoyne d'Iberville porta à la Cour les lettres du gouverneur de la Nouvelle-France. Ceci, toutefois, hâtons-nous de le dire, ne diminue pas son mérite.

P.-G. R.

QUESTION

Vous connaissez le *Journal mémoratif* de M. de Foligné si intéressant pour ceux qui veulent étudier l'histoire du siège de Québec en 1759. Que devint M. de Foligné après la capitulation de Québec ? Où trouverais-je des renseignements biographiques sur lui ?

A. G. B.